



**Réponse commune du Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité et de la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics à la question parlementaire n°127 du 20 décembre 2023 des honorables députés Messieurs Yves Cruchten et Mars Di Bartolomeo concernant la « Prolongation des aides financières pour la promotion de la mobilité électrique et de la mobilité active, en particulier le régime d'aide « Clever fueren »**

**1. Concernant le régime d'aide « Clever fueren » pour les subventions de voitures électriques, quels sont les types de véhicules qui ont bénéficié de ce régime pour les années 2021 et 2022 ? Dans quelles catégories de prix se situent ces voitures ?**

Les deux tableaux ci-dessous reprennent les données des demandes de subsides pour véhicules à faible émissions de CO<sub>2</sub> introduites en 2021 et en 2022 et qui ont été avisées positivement jusqu'au 24 décembre 2023. Veuillez tout de même noter que les indications des prix d'achat sont uniquement disponibles pour les véhicules commandés après le 11 mai 2020.

Demandes introduites en 2021		Nombre de Subsidés	Demandes avec prix	Prix minimal [€]	Prix 1 <sup>er</sup> Quartile [€]	Prix médian [€]	Prix 3 <sup>ième</sup> Quartile [€]
Camionnette électrique	100%	34	32	20'324	31'168	41'500	43'244
Cyclomoteur électrique	100%	218	218	755	2'053	2'385	2'989
Motocycle électrique	100%	38	38	1'953	3'410	3'709	5'529
Quadricycle électrique <sup>1</sup>	100%	7	7				
Voiture à personnes 100% électrique		3'024	2'601	11'905	24'561	31'751	44'361
Voiture à personnes plug-in hybrides		2'155	726	16'239	34'130	39'497	50'378

Ainsi, 25% des voitures à personnes électriques pour lesquelles une demande de subvention a été introduite en 2021 présentent un prix inférieur à 24'561 € ; 25% des voitures présentent un prix supérieur à 44'361 €.

Demandes introduites en 2022		Nombre de Subsidés	Demandes avec prix	Prix minimal [€]	Prix 1 <sup>er</sup> Quartile [€]	Prix médian [€]	Prix 3 <sup>ième</sup> Quartile [€]
Camionnette électrique	100%	32	32	18'977	27'384	30'882	36'990
Cyclomoteur électrique	100%	141	141	713	2'100	2'556	3'162
Motocycle électrique	100%	38	38	2'726	3'786	4'516	5'684
Quadricycle électrique*	100%	9	9				

<sup>1</sup> Pour des raisons de protections de données personnelles, des informations concernant les prix des véhicules concernés ne sont pas indiquées.



Voiture à personnes à pile à combustible hydrogène*	1	1				
Voiture à personnes 100% électrique	4'718	4'717	13'024	26'665	34'421	50'573
Voiture à personnes plug-in hybrides	2'179	1'235	21'457	34'933	42'328	53'130

Ainsi, 25% des voitures à personnes 100% électriques pour lesquelles une demande de subvention a été introduite en 2022 présentent un prix inférieur à 26'665 € ; 25% des voitures présentent un prix supérieur à 50'573 €.

**2. Est-ce que le ministre de l'Environnement envisage de maintenir le régime de subventions pour les voitures électriques moins efficaces en énergie, notamment celles dont la consommation dépasse le seuil de 180 Wh/km ? Quelle est la position du ministère à ce sujet ?**

Alors que le gouvernement a retenu de reconduire le régime d'aides financières existant de trois mois supplémentaires, à savoir jusqu'au 30 juin 2024 (date de commande du véhicule), il procédera début 2024 à une analyse plus approfondie des critères d'attribution et des montants des subventions pour la période subséquente.

**3. Quelle est la répartition des parts de marché des nouvelles immatriculations de véhicules par type de motorisation depuis 2019 jusqu'à la date la plus récente disponible ?**

Le tableau ci-dessous illustre les parts de marché des nouvelles immatriculations de véhicules par type de motorisation pour les années 2019 à 2023. La part des voitures électriques, c'est-à-dire des hybrides rechargeables, couramment appelées « plug-in hybrides », et des 100% électriques, parmi les nouvelles immatriculations a fortement augmenté au cours des cinq dernières années, à savoir de 3% en 2019 jusqu'à plus de 30% en 2023. Ainsi, la part des voitures électriques parmi les nouvelles immatriculations était en 2023 pour la première fois supérieure à celle des voitures diesel et hybrides au diesel.

Motorisation	2019	2020	2021	2022	2023
Diesel & Hybride Diesel	43,32%	39,46%	31,66%	29,11%	21,18%
Essence & Hybride Essence	53,22%	49,09%	48,30%	46,76%	46,75%
Plug-in Hybride	1,66%	5,94%	10,07%	9,04%	9,69%
100% Électrique	1,79%	5,47%	10,54%	15,02%	22,29%
Pile à combustible à l'hydrogène	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Autres motorisations	0,01%	0,04%	0,05%	0,08%	0,09%

**4. Quel a été le niveau des émissions de gaz à effet de serre du secteur du transport pour les années 2021 et 2022 ? La tendance actuelle est-elle conforme aux objectifs de réduction d'émissions fixés pour 2030 ?**

Le tableau ci-dessous compare les émissions de gaz à effet de serre du secteur des transports des années 2021 et 2022 (provisoire) aux objectifs fixés pour ces années par le règlement grand-ducal du 22 juin 2022 déterminant les allocations d'émissions de gaz à effet de serre annuelles pour la période allant jusqu'au 31 décembre 2030 des secteurs visés à l'article 5 de la loi modifiée du 15 décembre 2020 relative au climat:

	2021	2022
Émissions de gaz à effet de serre du secteur des transports (kt CO2eq)	4919	4268



Allocations annuelles d'émissions du secteur des transports (kt CO <sub>2</sub> eq)	5279	5018
---	------	------

Les émissions du secteur du transport, en baisse en 2022 de 13,2% par rapport à 2021, restent donc nettement en dessous des allocations annuelles d'émissions de ce secteur pour les deux années en question.

**5. Quelle a été l'évolution du parc automobile au Luxembourg au cours des cinq dernières années, en mettant l'accent sur les différents types de propulsion (thermique, électrique, hybride, etc.) ?**

Le tableau ci-dessous énumère la composition par motorisation du parc automobile de voitures immatriculées au premier janvier de chaque année.

Motorisation	Jan-19	Jan-20	Jan-21	Jan-22	Jan-23	Jan-24
Diesel & Hybride Diesel	247 263	241 214	232 563	222 239	211 477	198 852
Essence & Hybride Essence	166 531	182 471	193 518	203 185	210 604	219 544
Plug-in Hybride	1 798	2 522	4 976	8 830	11 921	15 372
100% Électrique	1 360	2 195	4 465	8 593	13 978	23 268
Pile à combustible à l'hydrogène	0	0	0	2	4	4
Autres motorisations	523	485	467	450	470	492
<b>Total de voitures à personnes</b>	<b>417 475</b>	<b>428 887</b>	<b>435 989</b>	<b>443 299</b>	<b>448 454</b>	<b>457 532</b>

Le tableau suivant reprend les mêmes chiffres en illustrant l'évolution de la part des motorisations au cours des cinq dernières années. On constate une électrification continue du parc automobile luxembourgeois, alors que la part des voitures électriques (plug-in hybrides et 100% électriques) a augmenté de 0,76% en janvier 2019 à 8,45% en janvier 2024. Selon l'observatoire sur les carburants alternatifs de la Commission européenne<sup>2</sup>, le taux d'électrification du Grand-Duché se situait fin juin 2023 à 7,52% soit, à la deuxième place de l'Union européenne dépassé uniquement par la Suède (10,07%).

Motorisation	Jan-19	Jan-20	Jan-21	Jan-22	Jan-23	Jan-24
Diesel & Hybride Diesel	59,23%	56,24%	53,34%	50,13%	47,16%	43,46%
Essence & Hybride Essence	39,89%	42,55%	44,39%	45,83%	46,96%	47,98%
Plug-in Hybride	0,43%	0,59%	1,14%	1,99%	2,66%	3,36%
100% Électrique	0,33%	0,51%	1,02%	1,94%	3,12%	5,09%
Pile à combustible à l'hydrogène	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Autres motorisations	0,13%	0,11%	0,11%	0,10%	0,10%	0,11%

Luxembourg, le 23 janvier 2024

(s.) Serge Wilmes

Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité

<sup>2</sup> European Alternative Fuels Observatory <https://alternative-fuels-observatory.ec.europa.eu/>